

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

décembre 2014

globule rouge

INFO

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES LE PÔLE PUBLIC DE L'AUTONOMIE UNE PROPOSITION EN PHASE AVEC LES BESOINS

Les 22 et 29 mars prochain auront lieu des élections départementales. Le gouvernement n'a pas encore fait voter les textes définissant précisément les champs d'intervention des élu-e-s de ces collectivités. Pour autant, les questions de la solidarité, de l'action sociale, de la prise en charge des personnes âgées, des personnes en situation de handicap seront dans le mandat de cette assemblée.

Notre proposition d'un pôle public de l'autonomie au niveau départemental avec un service public de service à la personne est totalement d'actualité.

Elle se décline en plusieurs facettes : développement de la dimension de compensation de la perte d'autonomie

des services publics existants, création d'un nouveau service public, mise en place d'un pôle public de l'autonomie au niveau départemental.

La « compensation de la perte d'autonomie des

services publics existants » doit être développée de manière déterminée pour répondre aux besoins nouveaux de la population.

Pour la création d'un service public du service à la personne, nous partons du constat de l'engagement fort des aidants et surtout des aidantes des personnes en perte d'autonomie. Il y a aussi la forte réponse associative sur tout le territoire national. Nous considérons aussi que le développement anarchique des services privés très lucratifs de services à la personne n'est pas la solution. Aussi nous proposons la création d'un

service public du service à la personne pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches.

La mise en place au niveau départemental d'un pôle public de « l'autonomie » doit ainsi permettre une synergie entre les services publics ainsi développés et le nouveau service public à créer pour favoriser la promotion des activités sociales des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Cette coordination départementale doit permettre une simplification des démarches pour les personnes et les aidant-e-s et une meilleure efficacité du service rendu.

Oui, l'avenir est dans une politique de gauche d'action sociale.

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

Colombes

La santé en DANGER

INACCEPTABLE

PAS d'ECONOMIE
SUR LA SANTE



REVOLTANT

SCANDALEUX

Madame GOUETA, Maire de Colombes
supprime les consultations spécialisées au
Centre Municipal de Santé
radiologie, dentaire, dermatologie, cardiologie, mammographie etc.,

**SIGNEZ MASSIVEMENT
LES PETITIONS**

**Notre santé est menacée
Encore moins de médecins à Colombes**

Comité d'usagers du Centre Municipal de Santé
comite.defense.cms.colombes@gmail.com

les
pages
Web

de la commission
sont à disposition
elles donnent
de nombreuses
informations
d'actualité

à consommer sans modération :
www.sante.pcf.fr

LES CENTRES DE SANTÉ

Le Plan d'austérité et le blocage des négociations conventionnelles constituent de graves menaces de mort des centres de santé.

En effet, le plan d'austérité du gouvernement touche de plein fouet toutes les collectivités et menace directement la pérennité des centres municipaux de santé. Il est à craindre que beaucoup de collectivités progressistes ne soient étranglées par l'austérité.

Par ailleurs, dans de nombreuses collectivités où la droite est arrivée au pouvoir en mars dernier, les centres de santé sont visés pour des raisons idéologiques. C'est le cas à Colombes (cf. le tract en page une).

DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ L'EXEMPLE DE CHATEAU CHINON

Après avoir laissé l'établissement avec des directions intérimaires durant 13 ans, l'ARS vient de décider un plan d'économies strictes qui amènent la remise en cause de plusieurs services immédiatement. Les communistes locaux sont très actifs dans les mobilisations pour la défense de l'hôpital.

La solution n'est pas dans le groupement hospitalier de territoire sur Nevers. Au contraire, les communistes locaux et la commission avancent des propositions :

- de maintenir le nombre de lits de Médecine, du SSR, de l'EHPAD
- d'élaborer un vrai projet médical répondant aux besoins de la population du territoire
- un plan d'investissement pour corriger et remettre à niveau les locaux et les équipements.
- une réorganisation du travail en concertation avec le personnel, sans suppressions d'emplois
- de réexaminer la situation de la Maison de Santé : dans l'année écoulée trois médecins sont partis, ce qui risque d'entraîner sa fermeture ; cette organisation reposant sur des médecins libéraux a montré sa fragilité ; nous proposons la mise en place d'un Centre de Santé avec des médecins et du personnel salariés, et la mise au point d'une convention avec le CHR de Nevers pour la mise en place de consultations de spécialistes.

BUREAU DE PRESSE DU PCF

communiqués

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

la France doit assurer la protection de ses enfants

À la veille du 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, deux rapports récents de l'Unicef nous alertent sur la dégradation des conditions de vie des enfants et des jeunes.

1. Le mal être des adolescents, miroir d'une société en crise : 43 % sont en situation de souffrance psychologique, et ce sont dans les situations les plus précaires que les tensions, les angoisses sont les plus fortes et les conduites addictives les plus fréquentes.
2. Les enfants de la récession : 2,6 millions d'enfants ont plongé sous le seuil de pauvreté dans les pays les plus riches du monde depuis 2008, ce qui fait 76,5 millions d'enfants. En France, on compte 440 000 enfants pauvres supplémentaires entre 2008 et 2012 (de 15,6 % à 18,6%).

Par ailleurs, près d'un jeune étudiant sur deux est dans le renoncement aux soins.

Alors que notre pays a signé la convention internationale des droits de l'enfant (convention des Nations unies du 20 novembre 1989), il se doit de la respecter et d'assurer la protection de ses enfants.

Les préconisations de l'Unicef sont claires : il faut maintenir de solides filets de sécurité sociale, éliminer la pauvreté, faire du bien-être des enfants une priorité absolue.

La question n'est pas de laisser une dette aux générations futures, mais de leur assurer un avenir digne du XXI^e siècle. L'heure n'est pas à diminuer les budgets sociaux du pays ni les dotations aux collectivités locales, l'heure est à sortir de l'austérité.

Nous demandons d'urgence, comme d'autres organisations qui agissent contre la pauvreté, la tenue d'une conférence nationale de la protection sociale.

Des mesures d'urgence doivent être prises pour combattre la pauvreté telles que la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, l'ouverture en nombre de logements d'urgence, le blocage des loyers, l'accès aux associations caritatives des stocks de denrées alimentaires de l'Union européenne, le développement de la protection sociale en priorité pour les enfants et les jeunes.

Paris, le 19 novembre 2014

APPEL À MANIFESTER

le 30 novembre contre le Sida

À quelques jours de la Journée mondiale contre le sida, le 1^{er} décembre, il est important de rappeler l'essentiel : l'épidémie de sida est toujours active en France. Chaque année, ce sont entre 7 000 et 8 000 personnes qui sont contaminées. La moitié des nouvelles contaminations ont pour origine des personnes dont l'infection n'est pas diagnostiquée. Or, depuis quelques années, le nombre de dépistages stagne. Manifestement, ce n'est pas suffisant : en deux ans, le nombre de dépistages positifs a augmenté de 7%.

Aujourd'hui, 30 000 personnes seraient porteuses du virus sans le savoir. Il est donc indispensable – et urgent – d'appliquer une vraie politique de dépistage et de prévention. Les solutions existent : renforcer le maillage territorial des centres de santé sexuelle, assurer la gratuité de tous les outils de prévention, distribuer massivement des autotests et garantir une éducation à la santé et à la sexualité en milieu scolaire.

La réussite d'une telle politique passe aussi par un soutien accru à la recherche scientifique publique pour le développement de nouveaux traitements thérapeutiques et d'un possible vaccin contre le VIH. Notre proposition d'un pôle public du médicament et de la recherche est plus que jamais d'actualité. Mais le gouvernement reste sourd à ces revendications légitimes, et leur préfère une politique d'austérité qui fragilise l'hôpital public et menace notre système de santé.

La lutte contre le VIH doit redevenir une priorité politique. L'objectif est connu : demain, une génération sans sida. Mobilisons-nous pour en faire une réalité dès maintenant. Le PCF sera mobilisé aux côtés d'Act Up et tous les signataires de l'appel à manifester le 30 novembre 2014 à 15h, place de la République à Paris.

Ian Brossat *Fier-e-s et révolutionnaires*, collectif contre les discriminations LGBT
Jean-Luc Gibelin *commission Santé/protection sociale*

BOUCHES DU RHÔNE ACTEURS POUR TRAVAILLER ET VIVRE MIEUX POUR LE DROIT À LA SANTÉ, POUR CONSTRUIRE LA PERSPECTIVE

rencontre de militants d'établissements de santé et de la protection sociale, à l'initiative du PCF 13, en présence de Jean-Luc Gibelin

Confrontés à une politique d'austérité et mettant en cause la démocratie, les salariés présents ont débattu pendant plus de trois heures. Le plan Valls prévoit de réaliser « des économies » en ponctionnant les budgets de la protection sociale, des collectivités territoriales, de l'État. Il s'agit d'une cinquantaine de milliards d'euros dont 21 milliards ponctionnés directement sur la protection sociale !

Les salariés de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille, de la caisse primaire d'assurance-maladie, de la mutualité, du GCM affirment la nécessité de faire de la politique, questionnent et mettent en débat : quelles propositions alternatives ? Quels prolongements politiques à leur action syndicale ?

Le constat et le mécontentement fusent : attaques contre la sécurité sociale, rupture de l'universalité avec la modulation des allocations familiales, attaques contre les prestations de l'assurance-maladie ; mises en cause des hôpitaux publics avec le schéma régional de santé et aide aux structures à but lucratif dont l'intention est de réaliser des profits ; conserver

et développer les centres de santé mutualistes ; mise en cause de la sécurité sanitaire ; disparition des urgences publiques dans le secteur Marseille-Sud ; démission de 15 infirmiers/anesthésistes de l'hôpital de la Timone ; sécuriser les personnels dans leurs missions... Et le débat se poursuit... Jean-Marie déclare l'argent existe, on ment à la population. Que veut-on ? Une protection sociale prenant en charge l'ensemble des prestations à 100%. L'humain d'abord ! Et JérémY complète, dans la bataille pour conserver l'hôpital Laveran, l'action politique menée par les personnels avec la population fait converger les intérêts et les aspirations des salariés et des usagers, assurés sociaux. Les communistes, militants, contribuent à créer un rassemblement sur un contenu progressiste, conditions du succès obtenu.

L'échange se poursuit, Jean-Luc développe les propositions du PCF au sein du Front de gauche. La nécessité de construire et renforcer l'organisation du PCF émerge dans l'échange, condition pour s'en sortir, rendre espoir et ouvrir une perspective, comme le résume Marie-Françoise.

Marcel Touati

parole d'élue

un rassemblement en construction dans la Loire



par Cécile Cukierman
sénatrice de la Loire

Je suis très souvent sollicitée sur la défense du service public de proximité pour répondre aux besoins des citoyens et la défense de l'hôpital public. Depuis la mise en place de la loi HPST et de la T2A dans nos hôpitaux, la situation s'est fortement dégradée.

Les hôpitaux manquent de moyens, d'autant que certains, espérant trouver des financements nouveaux, se sont tournés vers les emprunts structurés, « emprunts toxiques », avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui. Ainsi, l'hôpital de Roanne a été placé, par l'ARS, sous administration provisoire, ce qui fait redouter une réduction des moyens humains et matériels. Pour leur part, les hôpitaux de Feurs et Montbrison ont été regroupés. L'hôpital du Gier a déjà perdu des services et bien évidemment des emplois. Avec la fusion des régions, de graves menaces pèsent sur l'activité universitaire au CHU de Saint-Étienne.

Aujourd'hui, l'ARS, au prétexte d'une activité insuffisante dans certains services, diminue les moyens des établissements publics. Elle oublie que depuis dix ans elle a accordé aux établissements privés de nombreuses autorisations d'ouverture de services, de nouvelles habilitations. Cette concurrence déloyale n'est pas acceptable et doit cesser.

La fédération de la Loire du PCF a réuni une commission Santé à laquelle ont participé des représentants d'organisations syndica-

les, des usagers et des militants. Lors de cette rencontre est apparue la nécessité de porter fortement l'exigence d'un débat public sur le devenir des hôpitaux publics d'autant que l'ARS a décidé d'élaborer, dans l'urgence, un contrat de modernisation de l'offre et des parcours de soins avec pour objectif de définir un projet médical de santé commun pour le sud du département dans le cadre contraint de la rigueur budgétaire.

Un appel de personnalités a été élaboré pour sensibiliser très largement la population sur le devenir de la présence hospitalière dans le sud du département, pour bâtir des réponses adaptées aux besoins :

- faire connaître les enjeux de santé publique, les causes et les racines profondes des difficultés sanitaires que rencontre la population
- définir de nouvelles pistes nouvelles de financement de l'Hôpital pour répondre aux besoins et maintenir l'offre de soins publics de proximité car nous refusons les 25 milliards d'€ d'économies prévus par le Pacte de responsabilité dans les domaines de la santé et de la protection sociale.

Cette réflexion doit intégrer le maintien de tous les services publics de proximité, seuls garants de la cohésion et de l'attractivité de notre territoire.

Seul ce large débat permettra de bâtir des réponses adaptées aux besoins.

LA FIÈVRE MONTE

MANIFESTATION POUR LA MATERNITÉ

Ce samedi 22 novembre, nous étions plus de 2000 à manifester pour sauvegarder la maternité d'Apt, une foule qui était venue dire son attachement à un service public hospitalier de proximité.

Les élus, quelle que soit leur sensibilité politique, étaient présents, conscients du rôle des services publics dans des territoires enclavés comme ceux des Pays d'Apt. On ne peut que se féliciter d'une telle mobilisation citoyenne.

Mais ces élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, connaissent les logiques qui conduisent aux fermetures des petites maternités et des services de chirurgie, celles qui nient les besoins de santé car guidées par les politiques d'austérité menées hier par Sarkozy et aujourd'hui par Valls et Hollande, les mêmes qui ont décidé d'un plan de 50 milliards d'économies dont

à Apt

25 doivent être trouvés dans le secteur de la santé et de la sécurité sociale !

Cette rationalisation des soins est organisée par la Loi hôpital, patients, santé, territoires (HPST), dite loi Bachelot, de juillet 2009, qui incite par le biais des ARS au regroupement des services médicaux et chirurgicaux dans les grandes villes et soumet à une concurrence déloyale les hôpitaux publics avec les établissements privés.

Pour défendre plus efficacement la maternité d'Apt, j'invite tous les élus mobilisés pour son maintien à unir nos forces pour demander l'abrogation de la loi HPST et remettre en cause les 25 milliards d'économies décidées dans le secteur de la santé par le gouvernement.

Ainsi, nous agissons pour le maintien des hôpitaux et maternité de proximité et une solution pérenne pour les populations d'Apt.

Fabienne Haloui
conseillère régionale PCF/Front de gauche
extraits de son blog

les cocos
dans les
collectifs
locaux

SARLAT 23^{es} rencontres nationales de la *Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité*

cerner les enjeux du projet de loi de santé pour le combattre

La *Coordination* avait décidé de « plancher » sur le projet « Touraine » afin d'armer les comités de défense à poursuivre leur combat, en connaissance de cause !

Auparavant, le Comité local de Sarlat a rappelé sa lutte passée et présente face à la fusion administrative des hôpitaux Sarlat/Périgueux et ses conséquences, malgré les 12000 signatures recueillies dans un bassin de vie de 70000 habitants (un million durant la période estivale !).

L'exigence du débat public pour construire un mouvement « de résistance nationale » a traversé toutes les interventions des militant-e-s des comités engagé-e-s, certain-e-s depuis de nombreuses années, dans des mobilisations locales souvent de grande ampleur. Il faut noter, là comme ailleurs, la grande implication de retraité-e-s dont un nombre certain de militants communistes, et la faiblesse de la participation des professionnel-le-s...

Les différents moments d'échange ont mis en évidence la nécessité d'approfondir le débat et la réflexion autour des

idées et/ou concepts suivants :

- le questionnement sur la « démocratie sanitaire » a relancé la problématique « usagers/citoyens »
- la réalité hospitalière bretonne a permis d'illustrer le projet de GHT : l'échange a vérifié que les réorganisations/fusions sont en marche dans toutes les régions dans une logique de privatisation rampante !

Impératifs. Promouvoir la proposition de la *Coordination* : un site hospitalier public de proximité... Interpeller partout les élus, face à une « loi pas votée et appliquée »...

Le débat sur la médecine de proximité a mis en évidence « l'imposture sémantique » du gouvernement : une raison supplémentaire de défendre et promouvoir les centres de santé partout...

Enfin la question du financement de la Sécurité sociale doit plus que jamais être au cœur des mobilisations à venir, dans le rassemblement le plus large.

Évelyne Vander Heym